



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 Novembre 2017

AIR MARINE annonce le succès de son augmentation de capital Et son projet d'introduction en Bourse

Après le succès de son augmentation de capital d'un montant de 584 K€, réalisée par placement privé, AIR MARINE, expert en inspection aérienne par avion et par drone, annonce avoir déposé auprès d'Euronext une demande d'inscription sur Euronext Access.

Créée en 1991 et spécialisée dans les prestations aériennes, AIR MARINE est devenue en 25 ans d'activité un leader de la prestation aérienne, par avion et par drone.

AIRMARINE accomplit des missions aériennes sur l'ensemble du territoire français avec la confiance renouvelée de sa clientèle, qui est composée principalement de grands comptes publics et privés.

Grâce à son expérience du service par avion, qui constitue l'activité historique de la société, AIR MARINE a acquis une stature de référence sur le marché des drones.

Reconnue pour la gestion d'opérations complexes avec en particulier, une place de leader pour les missions de surveillance linéaire, AIR MARINE bénéficie d'une position unique sur son marché. En effet, sa double compétence Avion et Drone constitue le coeur de son business model.

Le secteur aéronautique vit une révolution avec la montée en puissance de l'usage des drones professionnels et AIR MARINE a vocation à accompagner le changement du besoin du client.

AIR MARINE se trouve, aujourd'hui, à un tournant historique de son développement, avec un plan stratégique ambitieux qui doit conduire la société à multiplier par cinq son volume d'activité en 5 années.

Aussi, à l'issue d'une augmentation de capital par placement privé pour 584 K€, AIR MARINE souhaite se tourner vers les marchés financiers et annonce avoir déposé un dossier auprès d'Euronext en vue de son admission sur Euronext Access.

Cette demande a pour objectif de renforcer la notoriété de la société, tant en France qu'à l'International, de lui donner accès aux moyens financiers nécessaires à son développement, et enfin de permettre à chacun des actionnaires de participer à l'expansion du business du drone.

En 2017, AIR MARINE prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 2,4 M€. A horizon 2020, la société anticipe un chiffre d'affaires de 10 M€ pour un résultat net d'environ 1,2 M€.

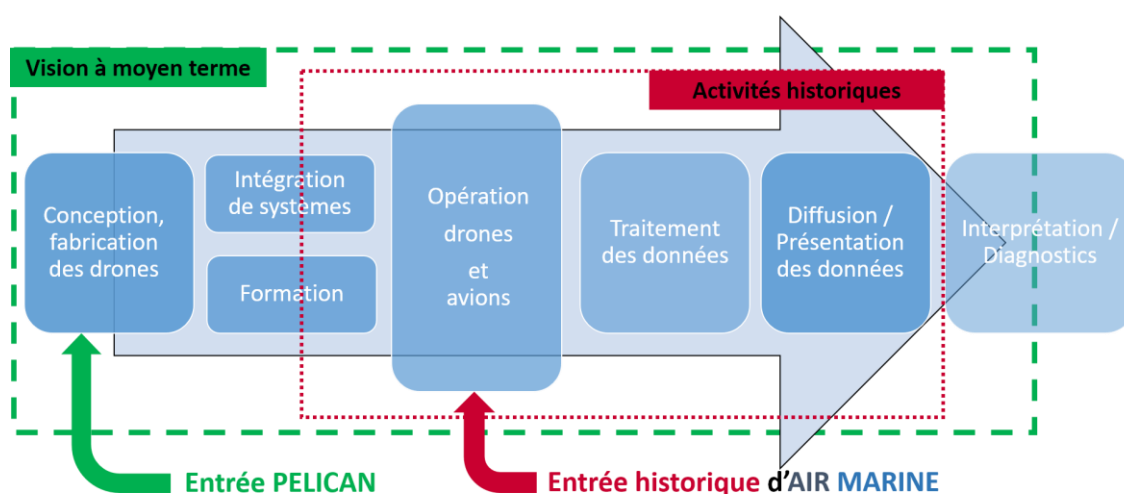
Un expert en surveillance aérienne et acquisitions de données.

AIR MARINE est une société de services et d'intégration à l'usage métiers, spécialisée dans l'acquisition et l'exploitation de données utilisant, en fonction des attentes techniques de ses clients, l'avion ou le drone.

Son savoir-faire repose sur sa capacité d'inspection au plus près de l'ouvrage et, sur son expertise à détecter des anomalies à l'aide des meilleurs capteurs. Sur les marchés de la topographie ce sont aussi la photogrammétrie et la mise en plan qui offriront aux clients des données optimales.

AIR MARINE apporte des solutions en matière de surveillance aérienne, d'inspection d'ouvrages, de topographie et de thermographie. Elle utilise les outils du marché lorsque ceux-ci existent, et développe des solutions inédites lorsqu'elles n'existent pas sur le marché, à l'instar de sa solution AIRMON (détection de danger sur gazoducs) et des solutions en phase de développement WADI (détection de fuites d'eau) et PELICAN (transport de colis)

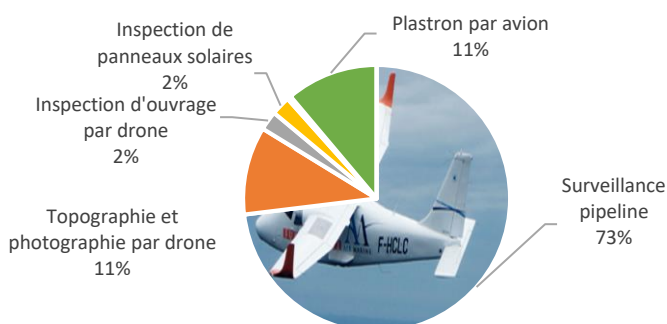
Cette capacité d'innovation lui permet de valoriser « la donnée livrée », tant qualitativement que financièrement.



Les missions

AIR MARINE couvre un large spectre de missions aériennes, en recherchant systématiquement les meilleures solutions techniques par drone ou par avion en fonction du contexte, du volume et de la réglementation applicable :

1. **Surveillance linéaire** : missions de surveillance de réseaux linéaires, pour détecter tous dangers potentiels de nature à aggraver les ouvrages.
2. **Topographie** : à partir de photos aériennes par drones et d'un logiciel de photogrammétrie, pour la production de plans topographiques et de cartes, mais aussi de calcul de volumes, de surfaces ...
3. **Inspection de structures** : auscultation d'ouvrages (sites industriels, ouvrages d'art, ...) par drones permet de réaliser des investigations sans recours à des moyens lourds comme des nacelles, échafaudages ...
4. **Inspection de panneaux solaires** : inspection de centrales photovoltaïques via un système de mission spécialement développé pour ce type d'intervention.
5. **Thermographie de bâtiments** pour identifier des déperditions de chaleur.
6. **Plastrons** : remorquage de cibles ou plastrons aux fins de calibration de radar de détection aérienne. ...



Les moyens

Les missions de surveillance et d'acquisition de données nécessitent de disposer de moyens matériels - avions et drones - équipés de capteurs et de caméras (pour la surveillance) et bien d'autres équipements (pour les captures et transmissions de données).

AIR MARINE dispose :

7. **D'une flotte d'avions** : - des bimoteurs TECNAM P2006, reconnus pour leur faible coût d'exploitation, leur fiabilité, leur modernité et leur capacité à survoler des villes ; - des CESSNA 177 Cardinal, monomoteurs quadriplaces à ailes hautes, particulièrement adaptés à l'observation aérienne.
8. **D'une flotte de 4 types de drones professionnels** homologués, équipés par Air Marine d'une gamme de capteurs très complémentaires : (- Alpha 7, capteur plein format – Optris PI 450, capteur IR Radiométrique – FLIR TAU 640, imageur thermique – TETRACAM, capteur multispectral) permettant de couvrir un éventail de missions très étendues.
9. **D'une équipe constituée de 10 pilotes** très expérimentés, de profils civils et ex-militaires, dont une partie est commune aux deux activités. Cette mixité permet de lisser les pics d'activité et d'échanger les bonnes pratiques qui naissent des deux segments drone et avion.
10. **De solutions logicielles** : répondant à des problématiques spécifiques, développées par l'équipe de R&D d'Air Marine, et qui ont vocation à court terme d'être commercialisées dans le cadre d'offre de solutions métiers.

Le business model.

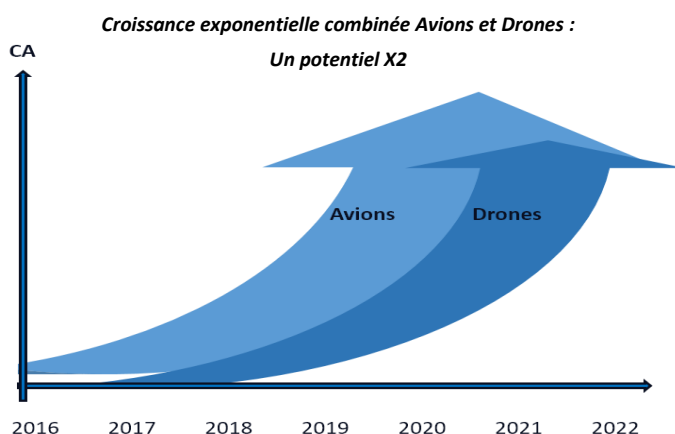
Le business model d'AIR MARINE est organisé autour de 2 business unit et repose sur une **mutualisation des coûts Avion / Drone pour une optimisation de la rentabilité** : une mission peut, en effet, s'avérer plus économique par avion ou par drone en fonction de l'ouvrage à inspecter, la distance à survoler, la zone d'intervention. Pour autant, de nombreuses synergies Avion/Drone existent, certaines missions nécessitant des conditions d'exploitation que le drone ne peut offrir (*Navigation à forte élongation, capacité d'emport important, capacité d'emport d'individus, navigation de nuit, survol de zones peuplées ou sensibles*).

A l'inverse, le drone offre des fonctions que l'avion ou l'hélicoptère ne peuvent pas accomplir (*Inspection d'ouvrages ponctuels exigües, Surveillance de zones dangereuses, Observation de situations en discrétion...*).

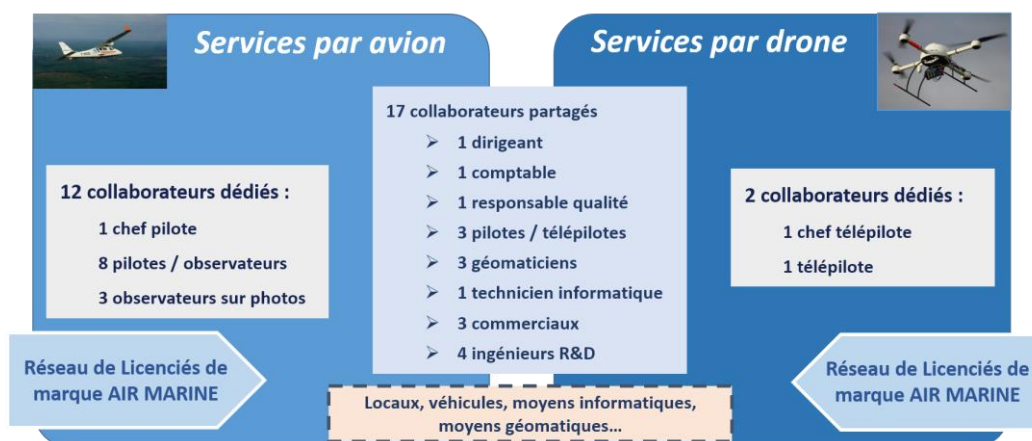
Ainsi le drone côtoie l'avion dans les opérations que réalisent AIR MARINE pour offrir un spectre de possibilités fonctionnelles très larges.

Aujourd'hui, les projecteurs des médias sont braqués sur les drones. Ils permettent la démocratisation de la surveillance aérienne avec des coûts d'intervention moindres ; pour autant les drones ne permettent pas de réaliser toutes les missions. Demain, la demande s'organisera autour de la pertinence de la donnée, de la qualité du livrable et du meilleur prix.

L'avion et le drone constituent des outils complémentaires. AIR MARINE maîtrise ses deux outils, lui offrant un potentiel de développement très important et une possibilité de mutualisation des coûts



Mutualisation des compétences pour une optimisation de la rentabilité



Une stratégie de développement ambitieuse.

L'objectif d'AIR MARINE est de fournir aux donneurs d'ordres des livrables composés de données fiables et pertinentes dans le seul but d'augmenter la productivité de ses clients, et d'améliorer la sécurité de leurs sites.

Aussi pour répondre aux attentes du marché AIR MARINE porte son développement sur 3 axes :

1. Accélérer le maillage national et international

Pour être rentable, il faut que l'opérateur soit près de l'ouvrage, du chantier..., d'où la nécessité pour AIR MARINE de monter un réseau d'opérateurs de proximité compétents et interconnectés.

Ce déploiement va se faire par la constitution d'un réseau d'opérateurs licenciés de marque AIR MARINE. Les agences régionales constituent l'ossature du maillage territorial des partenaires opérationnels et commerciaux d'AIR MARINE.

La stratégie de déploiement des agences est directement dépendante de la progression de l'activité.

2. Capitaliser sur sa compétence dans la prestation aérienne

A court terme, AIR MARINE entend capitaliser sur sa compétence dans la prestation aérienne pour structurer des offres métiers sur les marchés qui sont aujourd'hui matures et abordables :

- **Le marché de la surveillance aérienne** va connaître de fortes évolutions dans les prochains mois et années : cela concerne le segment de l'inspection d'ouvrages ponctuels qui utilise une technologie de rupture, et qui connaît une constante augmentation de sa valeur commerciale. AIR MARINE a signé des marchés cadres avec des exploitants grands comptes et des bureaux de contrôles.
- **La topographie** : La cubature de stocks de matériaux dans des mines ou des carrières est le marché le plus mature que peuvent aborder les drones.
- **La thermographie** : variante de l'inspection, elle concerne 2 cibles principales : les centrales photovoltaïques pour détecter des défauts sur des cellules et les bâtiments pour diagnostiquer des déperditions calorifiques.

A moyen terme, avec la constitution d'un réseau d'opérateurs de drones, AIR MARINE aura le moyen d'intervenir à coût maîtrisé sur le territoire français pour s'introduire puissamment dans des métiers qui nécessitent l'expertise d'opérateurs de systèmes aériens. Tel est le cas pour la capture de données et l'épandage de produits pour l'agriculture, où le drone prend une place dans ce contexte grâce à toutes ses qualités écologiques, économiques et pratiques.

3. Développer les services :

AIR MARINE n'a pas vocation à développer des drones mais à fournir des solutions technologiques packagées pour répondre à des attentes de métiers et dégager de hautes valeurs ajoutées. AIR MARINE développe, assemble et customise des moyens robotisés :

Le système de mission AIRMON, conçu et développé par les équipes d'Air Marine, est aujourd'hui le concurrent très compétitif des hélicoptères bimoteurs sur les villes. Il permet déjà de réaliser des missions de surveillance de réseaux en milieu urbain et rural et a vocation à remplacer le mode de surveillance classique d'observation en visuel direct par un système de surveillance indirecte sur photos (où les photos HD sont capturées automatiquement). D'ici fin 2018, le système sera adapté aux avions légers monoplace et en 2020-2021 la solution sera transplantée par un système AIRMON miniaturisé dans des drones.

AIR MARINE travaille également sur 2 autres solutions métiers :

La solution WADI pour la détection de fuites sur aqueducs, développée à l'initiative d'AIR MARINE avec l'ONERA. Les 1^{ères} démonstrations sont attendues pour 2019 avec une commercialisation en 2020 ;

La solution PELICAN (Projet d'Etude de Livraison de Colis Aérien en Nouvelle Aquitaine), solution innovante de transport et de livraison urbaine par drone vers des points relais suivant des routes prédéfinies. Il s'agit d'un projet collaboratif, associant plusieurs acteurs privés et publics dont THALES. Les premières mises en service de la solution PELICAN sont prévues pour 2021/2022.

L'ensemble de ces développements est soutenu par l'Europe et la Région Aquitaine, à travers des subventions, accordées à AIR MARINE, qui confirment l'intérêt et le bien fondé des solutions à venir.

Pourquoi AIR MARINE souhaite entrer en bourse ?

On assiste aujourd'hui à un tournant historique dans le secteur aéronautique avec l'entrée du drone. Le marché des drones professionnels est en train de décoller grâce aux usages professionnels – à l'instar du segment des médias qui représentait en 2015 plus de la moitié des usages métiers dans un marché des drones professionnels estimé à 29 M€ en France alors qu'il est évalué à 273 M€ à horizon 2025 (*source cabinet Olivier Wyman*). La consolidation du secteur s'effectuera à la faveur d'un essor de l'exploitation des données numériques. En France, le marché des drones civils pourrait s'élever à 652 M€ en 2025, contre 155 millions d'euros en 2015 ; des chiffres à comparer au marché mondial estimé à 1,6 Md d'euros en 2015 (*source cabinet Olivier Wyman – mars 2016*).

Cette croissance s'explique avant tout par le fort développement des usages professionnels, qui vont être portés par la digitalisation des process, la baisse des coûts de composants (capteurs, électronique embarquée, caméras...), l'amélioration des logiciels capables de fournir des diagnostics après enregistrement des données et l'harmonisation européenne des réglementations.

AIR MARINE a l'ambition d'être un acteur incontournable sur son marché, grâce à sa très bonne connaissance du milieu aéronautique, sa double compétence et ses solutions logicielles métiers.

Son entrée en Bourse va lui permettre de renforcer sa notoriété et d'accéder à de nouveaux moyens financiers pour assurer son développement.

Les points forts d'AIR MARINE

- Acteur historique des missions aériennes.
- Très bonne connaissance du milieu aéronautique.
- Double compétence sur les missions avion et drone.
- Position de leader sur la surveillance linéaire.
- Récurrence des missions.
- Très bonne notoriété auprès des grands donneurs d'ordres
- Des outils innovants et différenciants.
- Croissance du marché portée par les drones.

Contacts :

Air Marine:

Gilles Olichon : Tél : 06 75 29 66 45

Listing Sponsor

Champeil AM : Tél : 05 56 79 62 32 - champeilam@champeil.com